




## DEMANDE DE MISE A DISPOSITION DES EQUIPEMENTS

### • 1

M./Mme .....  
agissant en qualité de ..... et  
représentant des.....  
.....  
domicilié(e) .....  
.....  
e-mail : ..... 

### • 2

Demande l'autorisation d'utiliser les équipements suivants:

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> salle culturelle + hall d'accueil + bar | <input type="checkbox"/> hall des sports         |
| <input type="checkbox"/> hall d'accueil + bar                    | <input type="checkbox"/> vestiaire 1             |
| <input type="checkbox"/> cuisine                                 | <input type="checkbox"/> vestiaire 2             |
| <input type="checkbox"/> vaisselle                               | <input type="checkbox"/> vestiaire 3             |
| <input type="checkbox"/> lave-vaisselle                          | <input type="checkbox"/> chambre froide boissons |
- avec approvisionnement en boissons**

Préparation et rangement inclus, pour la période suivante :

du ..... à .....h.....

au ..... à .....h.....

en vue d'organiser

**date(s) :** .....

la manifestation suivante : .....

.....

programme détaillé : .....

.....

Nombre de personnes attendues : .....

Entrée payante/gratuite.

### • 3

Demande de matériel complémentaire (sous réserve de disponibilité) :

- éclairage scène salle culturelle
- ~~sono salle culturelle (lecteur CD / 6 hauts-parleurs / 1 micro-filaire sur pied / 1 micro-HF)~~
- tables, bancs, chaises pliantes (en complément du stock de la salle)  
Quantités : ..... tables / ..... bancs / ..... chaises
- grilles caddie  
Quantités : .....
- barrières  
Quantités : .....

### • 4

*(pour membres du GAMJSAL uniquement)*

L'organisateur demande le bénéfice des dispositions de l'article 9 du Règlement Interne ...oui/non

Date de la précédente manifestation ayant bénéficié de ces dispositions : .....

### • 5

Le demandeur

- sollicite
- ne sollicite pas la délivrance d'une autorisation de débiter des boissons des groupes I et III (vin, bière, limonade, jus de fruits)

a pris connaissance de ce que l'heure légale de fin de manifestation est fixée à 24 heures, sauf dans la nuit du samedi au dimanche où la fermeture est fixée à 1 heure 30 du matin, par arrêté préfectoral du 2 août 2011 et

- sollicite
- ne sollicite pas une prolongation d'ouverture jusqu'à 2 heures 30 du matin

### • 6

Le demandeur

- s'engage à s'approvisionner en boissons exclusivement auprès de la salle**
- s'engage à prendre une assurance « responsabilité civile » pour la durée de la location
- déclare avoir pris connaissance du montant prévisible de la location se montant à .....€ auquel s'ajoutera le recouvrement des frais et charges ainsi que d'éventuelles prestations supplémentaires.

Date ..... signature.....

*Lu et approuvé*